



## COMMUNAUTE DE COMMUNES MAURIENNE-GALIBIER

### COMPTE-RENDU du conseil communautaire du 20 avril 2011

L'An Deux Mille Onze et le vingt du mois d'avril, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Valmeinier, sous la présidence de Monsieur Adrien SAVOYE.

*Étaient présents* : Mmes - BACHALARD Jean-Pierre - BERNARD Jean-Pierre - CHATEL Serge - DUFOUR André - GALLIOZ Jean-Michel - GAY Michel - GILLOUX Jean-Louis - JOET Christian - LOTODE-CARRAZ Armelle - MANCINO Dominique - NORAZ Yanneck - PERRET Aimé - PRAT Jacques - RETORNAZ Alberte - SAVOYE Adrien

*Assistaient également* : GALLIOZ Michel - NORAZ Martine - TANTOLIN Claudette

Le procès-verbal du 6 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

#### 1. CA ET COMPTES DE GESTION 2010

##### 1. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil communautaire :

- Adopte le compte administratif de l'exercice 2010 du budget principal de la Communauté de Communes, arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	3.786.986,17	4.366.789,05	579.802,88
	Investissement	2.776.582,48	2.788.324,85	11.742,37
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>6.563.568,65</b>	<b>7.155.113,90</b>	<b>591.545,25</b>
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE			171.957,00	171.957,00
		<b>6.563.568,65</b>	<b>7.327.070,90</b>	<b>763.502,25</b>
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	1.632.298,58	1.035.500,00	
Résultat cumulé	Fonctionnement	3.786.986,17	4.366.789,05	579.802,88
	Investissement	4.408.881,06	3.995.781,85	- 413.099,21
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>8.195.867,23</b>	<b>8.362.570,90</b>	<b>166.703,67</b>

- Procède à l'affectation du résultat de fonctionnement de 579.802,88 au compte 1068 « affectation » du budget 2010,
- Approuve le compte de gestion dressé par le receveur.

##### 4. RAPPROCHEMENT DES C.A. 2010

Les CA 2010 ont été approuvés lors de la séance du 6 avril 2010. Aussi, le rapprochement du CA du budget principal et des 3 budgets annexes (STEP, Production d'énergie et scierie) donne les résultats suivants :

1. Budget principal : BUDGET PRINCIPAL CCMG

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	RESTES A REALISER 31/12
INVESTISSEMENT		11 742,37	- 596 798,58
DEPENSES	4 694 201,00	2 776 582,48	1 632 298,58
RECETTES	4 694 201,00	2 788 324,85	1 035 500,00
FONCTIONNEMENT		579 802,88	-
DEPENSES	4 332 654,00	3 786 986,17	
RECETTES	4 332 654,00	4 366 789,05	

## 2. Budget annexe : STATION D'EPURATION DE CALYPSO

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	RESTES A REALISER 31/12
INVESTISSEMENT		55 990,94	- 55 990,94
DEPENSES	520 184,31	448 446,	71 738,16
RECETTES	520 184,31	504 437,09	15 747,22
FONCTIONNEMENT		41 489,86	- 41 489,86
DEPENSES	727 705,00	602 582,	125 122,63
RECETTES	727 705,00	644 072,	83 632,77

## 2. Budget annexe : Scierie des OEILLETES

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	RESTES A REALISER 31/12
INVESTISSEMENT		- 147 559,13	- 59 154,87
DEPENSES	206 714,00	147 559,	59 154,87
RECETTES	206 714,00	-	-
FONCTIONNEMENT		- 136 569,58	
DEPENSES	426 896,00	220 181,	
RECETTES	426 896,00	83 612,	

## 2. Budget annexe : Production énergie des Oeillettes

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	RESTES A REALISER 31/12
INVESTISSEMENT		134 654,16	- 83 541,08
DEPENSES	186 933,00	52 278,	83 541,08
RECETTES	186 933,00	186 933,00	-
FONCTIONNEMENT		471,81	
DEPENSES	194 352,00	187 984,	
RECETTES	194 352,00	188 455,84	

## 3. PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXE

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	RESTES A REALISER 31/12
INVESTISSEMENT		54 828,34	- 723 747,31
DEPENSES	5 608 032,31	3 424 866,	1 774 994,53
RECETTES	5 608 032,31	3 479 694,	1 051 247,22
FONCTIONNEMENT		485 194,97	
DEPENSES	5 681 607,00	4 797 734,	
RECETTES	5 681 607,00	5 282 929,	

## 2. BUDGET 2011

### 1. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES

#### Eléments financiers

La proposition de budget a été établie en tenant compte des éléments suivants :

- de la réforme de la taxe professionnelle
- de l'évolution du produit des taxes additionnelles à taux constant,
- prise en compte des différentes augmentations des postes de dépenses de fonctionnement : charge du personnel en augmentation (création de postes, avancements de grade, d'échelon), des dépenses nouvelles (gestion du périscolaire pour le compte de la Commune de St-Michel), augmentation des participations dues aux organismes de regroupement, des charges générales des différents services.

#### Vote du budget 2011

Le Conseil Communautaire approuve le budget 2011 qui peut se résumer ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	2.637.055,30	2.637.055,30
Fonctionnement	4.133.423,00	4.133.423,00

- ✓ Le budget de fonctionnement permet un autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement de 371.130 € (virement + amortissement).
- ✓ En investissement, les restes à réaliser sont repris pour 1.632.298 € en dépenses, 1.004.757 € de dépenses nouvelles avec notamment différents programmes de travaux : aire de chaînage de la Cense (85.000 €), sentiers 2011 (50.000 €), matériels et outillages (63.000 €), travaux au CSS-Michel (25.000 €), étude projet de déchetterie (70.000 €), étude projet de garage (20.000 €), étude installation de divers services (jeunesse, école de musique) dans le cadre de la ZAD du champ de foire (45.000 €) etc...

## 4. VOTE DES TAUX 2011

Le Conseil Communautaire décide de retenir les taux pour 2011 (avec fiscalité transférée) comme suit :

- Taxe d'habitation : 2,38 %
- Taxe sur le foncier bâti : 2,53 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 15,68 %
- Cotisation foncière des entreprises : 4,18 %

Il décide également de fixer pour 2011 le taux de fiscalité professionnelle de zone à 26,05 % et de mettre en réserve la différence de taux constaté entre le taux voté (26,05) et le taux maximum (26,59), soit 0,54, non compté la réserve de taux capitalisé de 0,13.

## 5. VOTE DES SUBVENTIONS

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **VOTE** l'attribution des subventions aux organismes suivants :

ORGANISMES	Montant 2011
Collège Paul Mougin	7.000 €
Activités sportives et culturelles	10.440 €
Fournitures scolaires	160 €
Foyer logement personnes âgées de Modane	2.000 €
Cinéma et culture Maurienne – organisation spectacles scolaires	2.300 €
Groupement Agricole de Maurienne	4.000 €
Amicale du personnel de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier	32.600 €
Association cantonale d'animation	1.000 €
Maurienne Escalade	160 €
Anciens AFN	1.000 €
Commune de St-Michel-de-Maurienne (foire aux plants)	2.000 €
Section ski collège Modane	500 €
Amicale des sapeurs pompiers	1.700 €
Enduro séries 2010 – Valloire Galibier VTT	1.200 €
Festival PIC SONNE 2010 – association route 902	

- **VOTE** une contribution financière de 18.115 € à Maurienne Expansion pour 2011 et autorise la signature de la convention financière,
- **DECIDE** (- 3 votes contre) la prise en charge d'animation yoga à l'EHPAD à hauteur de 1.000 €,

## 6. VOTE TAUX TEOM 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, vu l'avis concordant des Communes décide :

- De fixer les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) suivants pour 2011 comme suit :

	TAUX N-1	TAUX N	BASES N	PRODUIT N
ORELLE	6,00	6,00	453.109	27.186,54
ST MARTIN D'ARC	6,00	6,00	318.542	19.112,52
ST MARTIN LA PORTE	5,00	6,00	640.934	38.456,04
ST MICHEL DE MAURIENNE	6,00	6,00	2.589.318	155.359,08
VALLOIRE	7,50	7,50	5.135.975	385.198,12
VALMEINIER	6,00	6,00	1.640.639	98.438,34
			<b>TOTAL</b>	<b>723.750,64</b>

## 7. REMBOURSEMENT CONTINGENT D'AIDE SOCIALE

Monsieur le Président rappelle les modalités de prélèvement du contingent d'aide sociale par l'Etat sur la DGF des Communes et le remboursement prévu par les statuts de la Communauté de Communes aux communes membres. Le Conseil communautaire, à l'unanimité maintient le remboursement du contingent d'aide sociale aux communes comme effectué en 2010 :

Communes	Reversement 2011
ORELLE	52 691
ST MARTIN D'ARC	9 247
ST MARTIN LA PORTE	18 102
ST MICHEL DE MAURIENNE	112 300
VALLOIRE	41 035
VALMEINIER	14 417
<b>TOTAL</b>	<b>250 889</b>

## 8. ADHESION POTENTIELLE COMMUNE D'ORELLE AU SPM

La Communauté de Communes finance les cotisations au Syndicat du Pays :

- 71.494,92 € correspondant à la cotisation « administration générale du Syndicat », hors Commune d'Orelle non adhérente,
- 9.909,36 € pour la mission locale jeunes Maurienne pour les 6 communes
- 5.346,59 € correspondant à la cotisation « rivière » pour les 5 communes,
- 9.376,00 € correspondant aux frais de fonctionnement « service transports scolaires » pour les 6 communes

Monsieur Aimé PERRET expose que comme la Communauté de Communes ne rembourse pas le montant de la cotisation à sa commune, il proposera à son Conseil une adhésion au Syndicat du Pays de Maurienne. Aussi, le montant de cette cotisation est intégré au cas ou au budget 2011 (estimation 15.000 €).

## 9. QUESTIONS DIVERSES

M. Jean-Pierre BERNARD informe les élus du début d'incendie intervenu à la scierie. Les élus souhaitent qu'un courrier de sensibilisation soit adressé à Maurienne sciage pour qu'ils prennent toutes les précautions et que la sciure soit évacuée le plus fréquemment possible.

**Ont accepté de signer le procès-verbal du 20/04/2011**

<u>Nom et prénom des membres présents</u>	<u>SIGNATURE</u>
<u>BACHALARD Jean-Pierre</u>	
<u>BERNARD Jean-Pierre</u>	
<u>BERNARD Jean-Marc</u>	
<u>DUFOUR André</u>	
<u>CHATEL Serge</u>	
<u>GALLIOZ Jean-Michel</u>	
<u>GILLOUX Jean-Louis</u>	
<u>GRANGE Christian</u>	
<u>JOET Christian</u>	
<u>LOTODE-CARRAZ Armelle</u>	
<u>MANCINO Dominique</u>	
<u>NORAZ Yanneck</u>	
<u>PERRET Aimé</u>	
<u>PRAT Jacques</u>	
<u>SAVOYE Adrien</u>	